

# AVRY zoom



Cité de l'énergie

Avry  
pour un avenir durable

Information communale



Décembre 2024

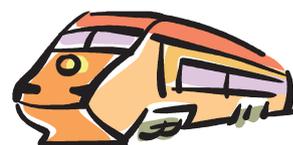
NO 83



# MEMENTO

## MEMENTO

### MEMENTO



## CARTE JOURNALIÈRE DÉGRIFFÉE COMMUNE

La prestation «carte journalière dégriffée Commune» est proposée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les réservations sont possibles uniquement auprès de notre administration communale.

Les cartes sont nominatives et vendues selon le stock disponible.

## HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Lundi à mercredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00  
Jeudi et vendredi de 8h00 à 11h30 et après-midi fermé  
Tél. 026 470 40 00 e-mail: [commune@avry.ch](mailto:commune@avry.ch)

## FERMETURES

Du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025  
Du 3 au 7 mars 2025 (après-midi)



## HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE D'AVRY (BRA)

Mardi 15h00 à 18h00  
Mercredi 15h00 à 19h30  
Jeudi 15h00 à 18h00  
Vendredi 15h00 à 18h00  
Samedi 9h00 à 12h00

## FERMETURES

Du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025  
Du 3 au 9 mars 2025



## CALENDRIER DES CONSULTATIONS POUR LE SERVICE DE PUÉRICULTURE

Consultations parents-enfants sur rendez-vous à Avry-Bourg 2,  
Ateliers-échanges et Rendez-vous de l'éducation,  
Permanence téléphonique au 026 347 38 83 du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30  
et de 16h00 à 18h00 ou par e-mail à [puericulture@croix-rouge-fr.ch](mailto:puericulture@croix-rouge-fr.ch)  
[www.croix-rouge-fr.ch](http://www.croix-rouge-fr.ch)



## HORAIRE D'OUVERTURE DU CENTRE DE TRI

Mardi de 8h30 à 11h30  
Vendredi de 16h00 à 18h00  
Samedi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

## FERMETURE

Le 18 avril 2025



## PERMANENCE JURIDIQUE

La permanence juridique est un service offert au public par l'Ordre des avocats fribourgeois. Elle permet à chacun d'avoir pour un prix modique (Fr. 30.-, uniquement cash) une consultation juridique de 20 minutes sur le problème qui le préoccupe.

# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

### SOMMAIRE

#### **3.** ÉDITORIAL

#### **5.** INFORMATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

#### **7.** INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

#### **13.** INFORMATIONS DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

#### **18.** SERVICE D'ANIMATION

#### **24.** AVRY-IMAGES

#### **26.** LA VIE DES ÉCOLES

#### **31.** LA VIE DU VILLAGE

#### **34.** INFORMATIONS DIVERSES

#### **51.** AVRY-EVENTS

#### **52.** SOCIÉTÉS

### *Impressum*

Tirage: 3 parutions par an à 1080 ex.

Éditeur: Commune d'Avry

Coordination: Administration communale

Tél. 026 470 40 09

Commission d'information: Laurence Ecoffey, Dorit Horst, Michel Moret, Léa Renevey

Secrétariat : Pamela Berchier

Impression: media f imprimerie SA



# Garage de Rosé

plus de 40 ans au service de l'automobile

www.garagederose.ch  
026 470 13 44  
info@garagederose.ch  
route de Rosé 74, 1754 Rosé

Voitures neuves et d'occasions,  
de qualités et garanties  
Exposition permanente  
Service après vente professionnel

## PAUL BIELMANN & FILS S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES ADDUCTIONS D'EAU

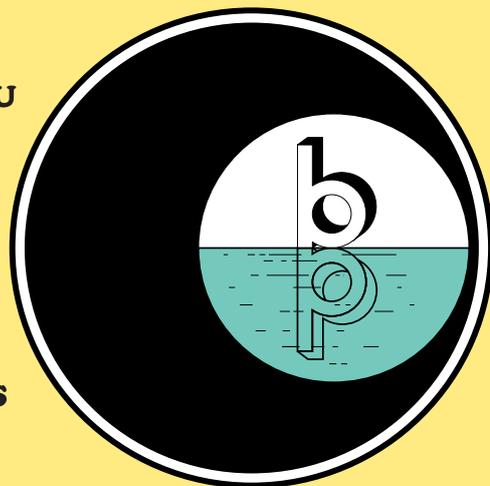
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1956

RESERVOIRS D'EAU

STATIONS DE POMPAGE

CONDUITES D'EPURATION

TRAVAUX SPECIAUX SOUS LES PONTS



TEL. 026 470 14 37

1754 ROSE (FR)

# ÉDITORIAL

## EDITORIAL

### EDITORIAL

L'année 2025 approche à grands pas, et je réalise que le thème de l'année internationale 2024 m'échappe! Ma mémoire me joue-t-elle des tours ou bien ce thème était si peu marquant? En y regardant de plus près, je suis soulagé: l'ONU avait en effet, désigné 2024 comme l'année internationale des camélidés. Ouf, ça me rassure pour ma mémoire.

Pour 2025, l'ONU semble vouloir toucher un plus large public puisque quatre thèmes internationaux ont été désignés: la paix et la confiance, les sciences et technologies quantiques, les coopératives et la préservation des glaciers.

Bien sûr, chacun d'entre nous pourra se sentir plus ou moins concerné par ces différents sujets. Pour ma part,

j'élargirai l'idée des coopératives à celle de la coopération au sens large. En effet, le travailler ensemble nous demande de respecter la vision de tout un chacun, sans chercher à convaincre à tout prix nos partenaires que nos idées sont les meilleures, mais demande d'être ouvert à la diversité d'opinions et souvent permet de trouver des solutions inédites.

Aujourd'hui, je souhaite simplement que 2025 soit pour vous chers Apriennes et Apriens, une très bonne année dans laquelle vous trouverez l'inspiration et les ressources pour réaliser vos rêves, et que cette nouvelle année soit marquée par des moments de convivialité et d'épanouissement pour tous.

*Jean-Marc Meyer, Conseiller communal*



## STRITT & FORLIN SA

installations sanitaires  
ferblanterie - couverture

Tél.: 026 470 04 70 - [www.strittetforlin.ch](http://www.strittetforlin.ch)

CENTRE

# ITS

INTERACTIVITÉ THÉRAPIE SPORT

MARLY

AVRY

FRIBOURG

PÉROLLES CENTRE

VILLARS-SUR-GLÂNE

Physiothérapie générale et du sport

Fitness médical

Hydrothérapie  
*(piscine de Marly, MIC)*

Thérapies complémentaires

Cours de groupe – Pilates

Formation

**20**  
ANS

[www.centre-its.ch](http://www.centre-its.ch)

[info@centre-its.ch](mailto:info@centre-its.ch)

026 322 62 62

# INFORMATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

## Résumé de la séance du Conseil général du 1<sup>er</sup> octobre 2024

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2024, le Conseil général a :

- pris connaissance de la planification financière
- accepté la modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques et morales à 69.10 dès 2024
- adopté la révision partielle du règlement scolaire
- adopté le règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value
- approuvé la modification des statuts de l'Association du CO Sarine-Campagne et du Haut-Lac français
- défini l'organe de révision pour les exercices 2025 à 2027
- voté une résolution concernant le maintien de la gare de Rosé



*L'entreprise de  
construction  
fribourgeoise à taille  
humaine*



Route de Fribourg 20  
1634 La Roche

**GBRODARD.CH**

# Centre Automobile 2000 SA



Garage  
Carrosserie  
Pare-brise  
Achat/vente de voitures

Rte des Murailles 4 - 1754 Avry-sur-Matran  
Tél. 026 470 10 29 - Fax 026 470 17 89  
info@ca2000.ch - www.ca2000.ch

# INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

## Notre eau potable – le point sur :

### L'approvisionnement

Fournir à sa population de l'eau potable en quantité suffisante et d'une qualité irréprochable a toujours été une priorité pour le Conseil communal. Dans les années 90, la Commune d'Avry a, ainsi, été l'un des membres fondateurs de l'Association pour l'alimentation en Eaux de Sarine-Ouest (AESO).

Cette association qui regroupe à ce jour les communes d'Avry, La Brillaz, Prez, Cottens et Neyruz éprouve cependant de plus en plus de difficultés à répondre aux besoins de ses membres : entre 2013 et 2023, la dépendance à l'approvisionnement externe est passée de 7% à 44%. Aujourd'hui, près de la moitié de la consommation d'eau potable des communes de l'AESO doit être achetée auprès de fournisseurs externes à l'association.

Après avoir analysé plusieurs scénarios pour assurer l'approvisionnement en eau, le Conseil communal est arrivé à la conclusion que l'adhésion de la commune d'Avry au plus grand fournisseur externe, à savoir au Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN), constituait la solution la plus rationnelle et la plus sûre à moyen et long terme.

C'est sur cette proposition que le Conseil général est appelé à se prononcer le 17 décembre prochain.

### Le réseau local

Comme tout autre réseau, celui de l'eau potable doit être entretenu, réparé et, périodiquement, renouvelé. La Commune tient et met à jour son plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) et planifie les travaux de manière à minimiser les inconvénients pour la population.

Lors des travaux de réfection de la route des Fontanettes, la Commune a ainsi également remplacé les conduites

vieillissantes de l'eau potable (et des eaux usées) dans le secteur et réalisé des conduites complémentaires afin d'améliorer les possibilités d'approvisionnement en cas de problèmes.

### La qualité

L'eau potable est la denrée alimentaire la plus systématiquement analysée par les autorités.

Une analyse a révélé un taux de chlorothalonil supérieur à la limite tolérée dans la source de la Sonnaz, propriété communale. En concertation avec la Commune, l'AESO a immédiatement réagi en réduisant fortement l'utilisation de cette ressource et en diluant l'eau restante avec celle achetée au CEFREN avant sa distribution. Dans l'attente des résultats de l'étude planifiée en 2025 au niveau régional sur la gestion de ce micropolluant, ces mesures sont maintenues et des contrôles de leur efficacité sont mis en place.

En plus des contrôles effectués à la source par les fournisseurs d'eau, la Commune est tenue de réaliser ce que le jargon intitule un « auto-contrôle » de son réseau local d'eau potable.

Plusieurs fois par année et selon un protocole très précis, notre fontainier prélève ainsi des échantillons d'eau à différents endroits du réseau communal. Il les achemine ensuite au laboratoire cantonal affilié au Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) ou des analyses physico-chimiques et microbiologiques sont effectuées.

Pour l'année 2024, les résultats sont excellents : tous les échantillons analysés ont été déclarés conformes aux normes en vigueur.

*Le Conseil communal*

## Valorisation des déchets de la commune d'Avry

Ce tableau indique le parcours et la finalité des déchets de notre commune

| Types de déchets                         | Entreprises de transport          | Traitement                 | Lieu de l'entreprise  | Valorisation                   |
|--|-----------------------------------|----------------------------|---|--------------------------------|
| Déchets ménagers SACCO                   | Transvoirie                       | Incinération               | Châtillon SAIDF   | Chaleur (chauffage à distance) |
| Déchets encombrants                      | Transvoirie                       | Incinération               | Châtillon SAIDF   | Chaleur (chauffage à distance) |
| Verre blanc (alimentaire)                | Transvoirie                       | Refonte                    | Italie Eurovetro  | Verre alimentaire              |
| Verre brun et vert                       | Transvoirie                       | Fusion et fibrage du verre | Lucens Isover SA  | Isolation                      |
| Papier/carton                            | Transvoirie                       | Pâte de papier             | Lausanne Vipa ou autre selon marché                               | Papier/carton                  |
| Matériaux inertes                        | Transvoirie                       | Décharge                   | Tuffière  | Aucune                         |
| Appareils électroménagers                | VAM                               | Séparation des matériaux   | Düdingen Bühlmann   | Métal, plastique               |
| Ampoules                                 |                                   | Recyclage des composants   | Zürich SENS eRecycling ou Swico                                   | Verre, métal et métaux lourds  |
| Piles                                    | Inobat                            | Séparation des métaux      | Wimms Batrec Industrie AG   | Métal et métaux lourds         |
| Ferraille                                | Transvoirie / Thommen SA Givisiez | Fonderie métal             | Bâle / Schaffhouse Schweizerische Metall-Union AG ou selon marché | Métal                          |
| PET                                      | PET                               | Recyclage                  | Bilten GL PET-Recycling Schweiz                                   | PET                            |
| Plastiques                               | Andrey group                      | Recyclage                  | Eschlikon TG  | Recyclage                      |
| Sagex                                    | Transvoirie                       | Pressage                   | Selon marché  | Recyclage                      |
| Alu, canette                             | Commune                           | Recyclage                  | Igora   |                                |
| Capsules Nespresso                       | Transvoirie                       | Recyclage                  | Revy capsule  | Recyclage                      |
| Bois                                     | Transvoirie                       | Recyclage                  | Selon marché  | Recyclage                      |
| Huiles                                   | Transauto                         |                            | Tafers  |                                |
| Déchets verts (voir article Avryzoom 82) | Commune                           | Compostage                 | Avry Ferme Oasis Avry   | Engrais sous forme de compost  |

*Le Conseil communal*

## Avry passe au 30!

Dès novembre 2024, on roule à 30 km/h sur la plupart des routes communales.

Cela ne se voit pas beaucoup, mais deux régimes de circulation cohabitent, des zones 30km/h et des limitations à 30km/h.

En 2014 des zones 30km/h ont été installées dans plusieurs quartiers. En plus de la vitesse à 30km/h cela implique la généralisation de carrefours avec la priorité de droite, ainsi que la disparition des passages pour piétons.

En 2021, le Conseil communal a eu la volonté d'étendre les abaissements de vitesse à d'autres routes communales. Il a été soutenu dans cette démarche par le Conseil général, ainsi que par la demande de nombreux citoyens. Un des objectifs de cette démarche est d'offrir des itinéraires sécurisés pour la mobilité douce, plus particulièrement les vélos car au vu de la largeur des routes communales il n'est pas possible de marquer des bandes cyclables.

La diminution de la vitesse augmente également la sécurité des piétons car en cas d'accident, les blessures dues à une collision sont significativement plus faibles à 30km/h qu'à 50 km/h.

Les gabarits des routes communales étant généralement de 5m de large, cette vitesse est cohérente avec l'infrastructure routière.

Un plan de mobilité scolaire a été réalisé entre 2019 et 2021, il répertorie des points noirs en matière de sécurité sur le chemin de l'école et relève l'impression de dangerosité liée à la vitesse des véhicules. L'abaissement de vitesse améliore ce point-là.

Le concept élaboré et réalisé en 2024 concerne la route des Murailles, la route de Seedorf, la route du Covy, la route du Château et la route des Fontanettes. Il instaure des limitations à 30km/h, qui sont une dérogation du 50km/h. C'est cette variante qui a été

retenue plutôt que l'instauration de nouvelle zone 30km/h car elle est la plus cohérente avec la hiérarchie du réseau routier, elle assure la priorité aux transports publics dans le village et elle permet de maintenir des passages pour piétons aux endroits stratégiques. Un projet est en cours pour l'aménagement d'un passage pour piétons entre la route de la Riviala et le secteur du Grand-Clos.

Les priorités de droite ne sont pas généralisées. C'est la hiérarchie routière qui détermine le fonctionnement de chaque carrefour, ainsi par exemple au carrefour de la route des Murailles et de la route de la Riviala, c'est à nouveau un «cédez le passage» qui a été introduit.

Des trottoirs traversants ont été aménagés, ils permettent de donner la priorité aux piétons qui sont sur le trottoir par rapport à une route qui débouche sur le parcours emprunté.

*Le Conseil communal*



# Cours d'accordéon Avry-sur-Matran



Enfants dès 6 ans et adultes  
Tous styles, tous niveaux  
Possibilité de jouer en groupe : déjà musiciens bienvenus

Marianne Thierrin  
079/5126849  
marianne@garagederose.ch



## Forêts-Sarine

Corporation forestière Forêts-Sarine  
Route de Grangeneuve 19, 1725 Posieux  
026 305 56 53 - [www.forets-sarine.ch](http://www.forets-sarine.ch)

### MOBILIER EXTERIEUR EN BOIS MASSIF

Forêts-Sarine fabrique des tables et bancs  
en chêne/mélèze/douglas massif  
avec des bois issus de vos forêts



Demandez du Bois Suisse.



#### Prix indicatifs :

**Banc** en bois massif avec dossier, 200 cm 600.—

**Table avec bancs** incorporés, 250 cm 1'800.—

Les tables, bancs et bassins peuvent être enduits d'une protection à base d'huile de lin

#### Traverses de chêne :

Traverse en chêne massif 200/12/24 cm 56.—

Traverse en chêne massif 250/12/24 cm 70.—

Traverse en chêne massif 300/12/24 cm 84.—

Plateau de chêne massif 200/12-25/4 cm 12.—



Commande de  
mobilier

Pour toute commande, rendez-vous sur le site Internet  
[www.forets-sarine.ch/commande-de-mobilier/](http://www.forets-sarine.ch/commande-de-mobilier/)

Pour tout renseignement ou demande spéciale, contactez  
Cédric Horner au 079 296 72 71

## Horaire de l'administration

### Fêtes de fin d'année

L'administration communale sera fermée  
du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025.

L'administration et le Conseil communal d'Avry vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !



## Repas à domicile

Un service de livraison de repas à domicile est proposé pour répondre aux besoins de la population.

Toute personne en âge d'AVS, handicapée, convalescente, ou momentanément empêchée de cuisiner, peut faire appel à ce service.

Les repas sont livrés du lundi au vendredi, entre 11h15 et 12h15. Ils sont chauds et servis dans de la vaisselle en porcelaine. Le tarif est de CHF 14.- par repas.

Pour bénéficier de ce service, même de manière ponctuelle, veuillez contacter Madame Claire-Lise Hémercyck par téléphone au 079 954 07 00 entre 17h00 et 19h00, ou par e-mail à l'adresse [pelecl@yahoo.com](mailto:pelecl@yahoo.com), au minimum 48h à l'avance.



Route de Fribourg 16 · 1754 Avry  
Tél. 026 470 19 17 · vonavry@bluewin.ch

**Spécialiste Honda**  
**Réparations et entretien toutes marques**  
**Préparation d'expertises**  
**Vente de véhicules neufs et d'occasions**



1754 CORJOLENS

026/470 28 38

079/256 97 82

[www.rossier-maraicher.ch](http://www.rossier-maraicher.ch)



**Je suis là pour vous  
à Avry-sur-Matran**

Sébastien Déneraud, Conseiller en assurances et prévoyance  
T 026 347 33 40, [sebastien.deneraud@mobiliere.ch](mailto:sebastien.deneraud@mobiliere.ch)

Agence générale Fribourg  
Daniel Charrière

Rue du Centre 14, Villars-sur-Glâne  
1701 Fribourg  
T 026 347 33 33  
[fribourg@mobiliere.ch](mailto:fribourg@mobiliere.ch)  
[mobiliere.ch](http://mobiliere.ch)

**la Mobilière**

# INFORMATIONS DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

## Sortie annuelle des aînés de la commune d'Avry

Le 23 octobre dernier, 83 aînés ont rejoint, selon leur choix, la sucrerie ou le centre historique d'Aarberg.

Chaque automne, la sucrerie d'Aarberg ouvre ses portes au public. Elle lui permet de découvrir de près les différentes étapes de l'extraction du sucre, depuis l'arrivée des betteraves par le rail ou la route jusqu'au conditionnement du sucre. Cette visite fut très intéressante et instructive. Tout est bon dans la betterave, même la terre qui l'enrobe, puisqu'elle est récupérée pour devenir la base de nombreux terreaux; c'est l'usine Ricoter qui revalorise cette précieuse terre

végétale. D'autres produits dérivés tels que la mélasse et la pulpe sont utilisés pour affourager le bétail.

Avec sa place du marché, Aarberg est considérée comme la perle du Seeland. C'est dans un vent frais qu'une trentaine de seniors sont partis à la découverte du cœur historique de la ville, son histoire et ses bâtiments.

Esther Schwab et Jean-Marie Vonlanthen ont agrémenté cette journée de notes de musique avant le repas servi au restaurant Krone, au centre de la vieille ville.

*La commission d'animation, Muriel Camélique*



Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,  
 avec nos **Chambres d'hôtes**,  
 nous vous offrons un hébergement de proximité

et aussi des cours avec moniteur/trice ou en individuel

**Aquabike - Aquagym**  
**Chez AquaSoins**

Bassin avec nage à contre-courant,  
 buses, eau à 31 °

Lucien & Dominique Haller Sobritz  
 Route de Chénens 2 - 1742 Autigny / Tél. 079.308.27.29 - 026.477.07.26  
[www.aux-4-elements.ch](http://www.aux-4-elements.ch)      [accueil@aux-4-elements.ch](mailto:accueil@aux-4-elements.ch)





**BUREAU D'ARCHITECTURE  
 ANDRE VONLANTHEN SA**

AVRY-BOURG 11 - CP 75  
 1754 AVRY-SUR-MATRAN  
 Tél. 026 470 20 66  
 Fax 026 470 20 68  
[office@avsa.ch](mailto:office@avsa.ch)


**SELF-REPAIR  
 LAMBIEL**

POUR REPARER, LOUER & ACHETER DURABLEMENT

**ATELIER DE RÉPARATION - *DU PETIT ET DU GROS*  
 ÉLECTROMÉNAGER**



**RÉPARATION - VENTE - LOCATION - PIÈCES DÉTACHÉES**

**Place de la Gare 2 - 1744 Chénens  
 079 784 42 20 - [www.self-repair-lambiel.ch](http://www.self-repair-lambiel.ch)**



COMMUNE D'AVRY

# CONCERT DE L'ÉPIPHANIE

DIMANCHE 5 JANVIER 2025

16H00

CHAPELLE D'AVRY

AVEC LE CHOEUR MIXTE  
LA CÉCILIENNE DE GRANGETTES

*Direction : Jean-Marie Hirt*

Le concert sera suivi d'un apéritif  
à la salle multifonction.

La commission d'animation





# Centre de Rosé RAUS SA



**Agence SUZUKI - Garage - Carrosserie - Pneus - Réparations toutes marques  
Station-Service & Shop - Département agricole - Constructions**



[raus@bluewin.ch](mailto:raus@bluewin.ch)

026 470 43 43

[www.centrederosé.ch](http://www.centrederosé.ch)



## MURITH SA

POMPES FUNÈBRES

**Maxime Künzli**  
Conseiller funéraire

*aide les familles en deuil  
en assurant un service  
digne et personnalisé*

Pérolles 27  
1701 Fribourg  
026 322 41 43



 ASSF  
Dé détenteur du brevet fédéral



## Participez à la prochaine « Exposition des artistes et artisans »

Vous êtes artiste ou artisan et vous êtes domicilié à Avry ou avez un lien avec le village? Prenez part à la prochaine « Exposition des artistes et artisans » qui aura lieu du 26 au 28 septembre 2025 à l'administration communale et dans la salle multifonction de l'école primaire.

Cette exposition est l'occasion de partager votre créativité avec la communauté, quelle que soit votre discipline artistique. Peinture, sculpture, artisanat, photographie, textile... toutes les formes d'expression sont les bienvenues.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et jusqu'au 10 janvier 2025 auprès de l'administration communale par e-mail à l'adresse [commune@avry.ch](mailto:commune@avry.ch) ou par téléphone au 026 470 40 00 en précisant votre domaine d'expression et l'espace souhaité pour présenter vos œuvres.

*La commission d'animation*



# SERVICE D'ANIMATION

# SERVICE D'ANIMATION

# SERVICE D'ANIMATION

## La soirée familiale d'Halloween

Entre énigmes, frissons et un brin de dégoût, près de 150 villageois ont résolu le mystère de la soirée d'Halloween! Parents et enfants ont collaboré pour retrouver qui avait caché les chaussettes du roi.

Pour y arriver, les participants ont relevé de nombreux défis préparés par les habitants du château. Il y avait notamment une dompteuse d'araignées qui leur a proposé de faire parcourir « ses bébés » le long d'un chemin sinueux, une sorcière qui avait besoin d'aide pour retrouver l'ingrédient mystère de sa potion, un prisonnier avec quelques soucis d'hygiène, qui a sollicité les mains les plus audacieuses pour retrouver des produits nettoyants au fond d'un bac aux textures intrigantes, une cuisinière qui leur a fait goûter ses étranges recettes de sauterelles et criquets sautés...

Au fil de ces épreuves, les familles ont dû prendre leur courage à deux mains pour récolter des indices afin de démasquer le coupable.

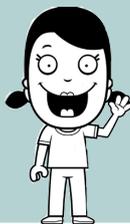
Cette soirée a rencontré un franc succès, en particulier auprès du perroquet squelettique, qui attend déjà avec impatience la soirée 2025!



## Programme janvier 2025

### MERCREDI APRÈS-MIDI ENFANTS DE LA 3H À LA 8H

ACTIVITÉ DE 14H À 16H SUIVI DU GOÛTER ET D'UN  
ACCUEIL LIBRE JUSQU'À 18H



MERCREDI  
**08**

**CINÉMA DANS LA  
BULLE**

MERCREDI  
**15**

**CUISINONS DES  
SUCETTES DE FRUITS  
AU CHOCOLAT**

MERCREDI  
**22**

**ACCUEIL LIBRE  
BABYFOOT, BILLARD,  
JEUX DE SOCIÉTÉ,  
DESSIN**

MERCREDI  
**29**

**1ER DÉFI EN ÉQUIPE  
QUI SERA LE  
VAINQUEUR?**

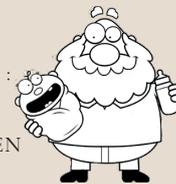
### TARTINE ET...

COLLATION POUR PETITS ET GRANDS :  
9H À 10H

ACTIVITÉS POUR ENFANTS ET ADULTES :  
10H À 11H00

LE TEMPS DE L'ACTIVITÉ PEUT VARIER EN  
FONCTION DE L'ANIMATION.

LE CENTRE EST OUVERT À TOUS DE 9H À 11H30



JEUDI  
**09**

**9H CAFÉ  
INTERGÉNÉRATIONNEL  
10H DÉCOUVRONS LE  
MÉTIER DE PIZZAIOLO**

JEUDI  
**16**

**9H CAFÉ  
INTERGÉNÉRATIONNEL  
10H DÉCOUVRONS LES  
DIFFÉRENTS MÉDECINS**

JEUDI  
**23**

**9H CAFÉ  
INTERGÉNÉRATIONNEL  
10H DÉCOUVRONS LES  
MÉTIERES DE LA "BEAUTÉ"**

JEUDI  
**30**

**9H CAFÉ  
INTERGÉNÉRATIONNEL  
10H DÉCOUVRONS LES  
MÉTIERES DE LA  
CONSTRUCTION**

## JEUDI SOIR ADULTES ET SENIORS

Pour toute question ou information, vous pouvez contacter le service d'animation villageoise  
animation@avry.ch  
079 507 99 05



JEUDI  
--.02

PROCHAINE ACTIVITÉ  
EN FÉVRIER 2025  
INFORMATIONS À VENIR

## CARTES



VENDREDI  
10.01

DE 14H15 À 17H  
AU CENTRE D'ANIMATION

VENDREDI  
14.02

DE 14H15 À 17H  
AU CENTRE D'ANIMATION

VENDREDI  
14.03

DE 14H15 À 17H  
AU CENTRE D'ANIMATION

## VENDREDI SOIR JEUNES DE LA 8H À LA 11H

UNE FOIS PAR MOIS, UN ATELIER CUISINE EST PROPOSÉ DE 17H30 À 21H SUR INSCRIPTION JUSQU'À LA VEILLE DE L'ATELIER POUR LES ÉLÈVES DE LA 8H À LA 11H POUR CHF 3.-.

LE RESTE DU MOIS, UN ACCUEIL LIBRE ET UN SOUPER SONT PROPOSÉS DE LA 9H À LA 11H, DE 18H À 21H. LE SOUPER EST ÉGALEMENT AU PRIX DE CHF 3.-.

VENDREDI  
10

ATELIER CUISINE  
(DE LA 8H À LA 9H  
SUR INSCRIPTION!)  
CANNELLONI   
PANNA COTTA

VENDREDI  
17

CAFÉ COMPLET  
DE LA 9H À LA 11H

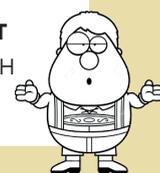
VENDREDI  
24

ATELIER CUISINE  
(DE LA 8H À LA 9H  
SUR INSCRIPTION!)   
PAËLLA DE POULET  
TARTA DE SANTIAGO

EXCEPTIONNELLEMENT  
2X CE MOIS

VENDREDI  
31

CAFÉ COMPLET  
DE LA 9H À LA 11H



## Remerciements et contact

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation et votre collaboration tout au long de l'année 2024.

Nous nous réjouissons déjà de vous retrouver l'année prochaine et vous souhaitons de belles fêtes!

Retrouvez notre programme mensuel sur la page: [www.avry.ch/programme](http://www.avry.ch/programme)

Pour nous contacter:

Téléphone: 079 507 99 03

E-mail: [animation@avry.ch](mailto:animation@avry.ch)



Animation Avry



*Les animatrices du service d'animation villageoise*

# Pierre de Feu SA



cheminées - poêles - fourneaux - taille de pierre - façades

Route de l'Industrie 16 - 1754 Avry-Rosé  
026 470 29 00 - [www.pierrefeu.com](http://www.pierrefeu.com)

**S & E** Schöpfer  
+  
Egger AG

Sanitär • Spenglerei • Bedachungen  
Sanitaire • Ferblanterie • Couverture

1712 Tafers  
1754 Rosé

Tel. 026 494 26 33  
Tél. 026 470 18 57



**UNE ADHÉSION =  
UN ARBRE  
PLANTÉ!**

en soutenant l'opération Robins des bois

 **ForêtFribourg  
WaldFreiburg**  
Association des propriétaires forestiers  
Verband der Waldgenossinnen

[www.robins-des-bois.ch](http://www.robins-des-bois.ch)





dès **10.-**  
Frs

Fribourg - Route du Jura 27  
Rossens - Route du Barrage 9  
Avry - Gare de Rosé  
Courtepin - Route de Morat 21

DISTRIBUTEURS DE PIZZAS  
FRAÎCHES & ARTISANALES

24/24  
7/7  
CHAUDES  
en 3 mins



  @pizza24.fribourg [www.pizza24.ch](http://www.pizza24.ch)

© PIZZA24 Fribourg

# Ecole Montessori Fribourgeoise

## Freiburger Montessori Schule

Notre école privée offre à vos enfants :

- Un **programme scolaire** complet : mathématiques, écriture, lecture, sciences, art, géographie, etc.
- Un environnement **bilingue** français/allemand dès la rentrée scolaire 2025.
- Des activités concrètes, sensorielles et ludiques pour apprendre en développant un **raisonnement logique**.
- Un cadre bienveillant et stimulant pour que les enfants se construisent, chacun à leur rythme, et deviennent des adultes **confiants, épanouis** et **responsables**.

Séance d'information

Jeu*di* 6 février 2025 à 19h

Visite individuelle sur rendez-vous

[www.montessori-fribourgeoise.ch](http://www.montessori-fribourgeoise.ch)  
[info@montessori-fribourgeoise.ch](mailto:info@montessori-fribourgeoise.ch)  
 +41 76 243 55 65  
 Route de Chantemerle 58c, Granges-Paccot



# AVRY - IMAGES

## AVRY - IMAGES

### AVRY - IMAGES

## Partagez vos meilleures photos d'Avry!

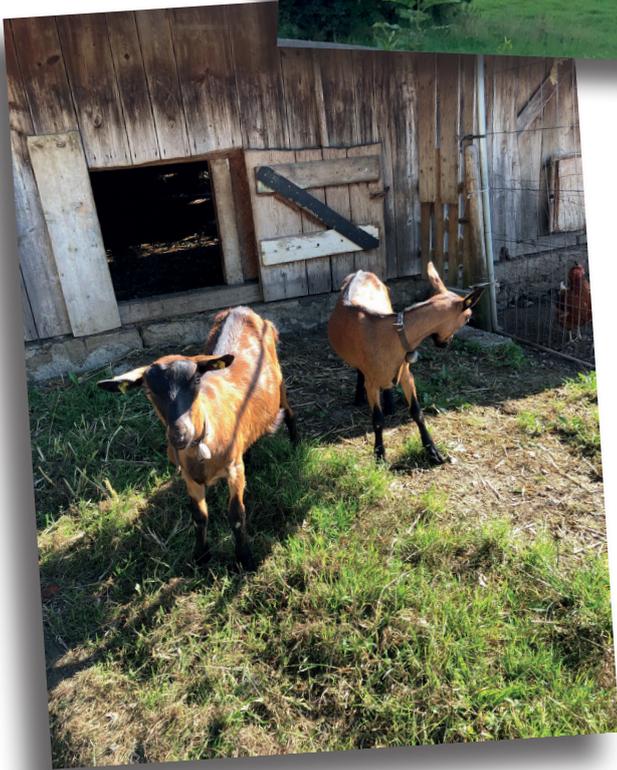
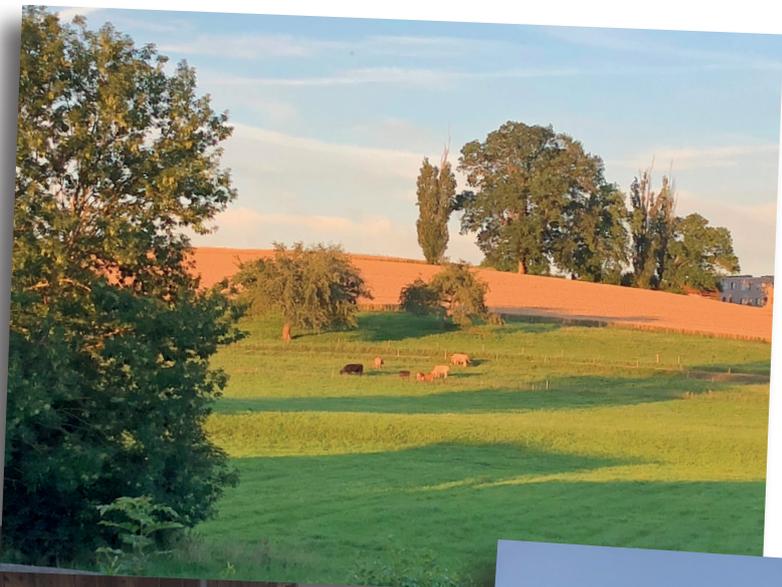
Pour notre rubrique **AVRY-IMAGES**, nous sommes toujours à la recherche de belles photos.

Puisque **nous avons tous un regard différent**, nous souhaitons vous faire participer à l'élaboration de cette rubrique en nous envoyant une de vos photos préférées prise dans notre commune.

Pour chaque édition, nous allons sélectionner plusieurs photos qui apparaîtront dans cette rubrique. Cela peut être une photo de paysage, d'un bâtiment, d'un groupe des personnes, ou tout autre scène ou motif que vous souhaitez partager (attention, si vous photographiez des personnes, il faut leur autorisation de publication). Seul critère : **votre photo doit être prise dans notre commune** ! Veuillez envoyer votre photo à : [pamela.berchier@avry.ch](mailto:pamela.berchier@avry.ch).

Merci à Pamela Berchier, Roland Berset, Laurent Dessibourg, Laurence Ecoffey et Michel Moret pour la mise à disposition des photos publiées dans ce numéro.





# LA VIE DES ÉCOLES

## « Journée à pied à l'école » à Avry: mobilité douce et sensibilisation au programme

La commune d'Avry a célébré avec succès la « Journée à pied à l'école », un événement qui a mis en avant l'importance de la mobilité douce et du bien-être des enfants. Le matin, l'échassière « docteur Gina » a animé le voyage, accompagnant joyeusement une ligne Pedibus sur le chemin de l'école. Sa présence a ajouté une touche festive tout en rappelant aux enfants qu'aller à l'école à pied contribue à leur bonne santé.

Le thème de la journée, « En santé à chaque pas », a été au cœur de cette initiative, marqué par la présence de la Conseillère communale Alexandra Lovey et de Florent Lachat du service de la santé publique. Leur participation a souligné l'importance de promouvoir un mode de déplacement actif pour les enfants, encourageant des habitudes saines dès le plus jeune âge.



La ligne Pedibus, en place depuis plusieurs années dans le village d'Avry, s'affirme comme un moyen sûr et convivial pour se rendre à l'école à pied. Cet événement a permis de mettre en lumière les nombreux avantages du Pedibus : il améliore la santé des enfants, réduit la circulation aux abords des écoles et renforce le sentiment de communauté entre les parents et les enfants qui y participent.

En marge de cet événement, le conseil des parents a également pris l'initiative de proposer l'extension du Pedibus à d'autres quartiers de la commune. Une grande affiche A1, visible à l'arrivée dans la cour d'école, présente aux parents les nouvelles lignes potentielles, avec des informations supplémentaires disponibles sur place. Ce projet a pour but de permettre à encore plus d'enfants de bénéficier de ce mode de transport actif et sécurisé.

L'événement a également permis de sensibiliser les parents qui viennent en voiture aux bonnes pratiques à adopter lors de la dépose des enfants. Grâce à la distribution de flyers par la police cantonale, des conseils ont été donnés pour fluidifier le trafic autour de l'école et garantir la sécurité des élèves.

Cette « Journée à pied à l'école » à Avry a été un succès, renforçant l'engagement de la commune envers une mobilité plus durable et la santé de ses jeunes citoyens. Parents, enfants, et acteurs communaux se sont rassemblés autour d'une cause commune : encourager les voyages à pied pour un futur plus sain et plus sûr.

*Lyane Wieland, Pedibus Fribourg*



# EP: AMADEUS

ElectronicPartner

TV&AUDIO | SMART HOME | HOME OFFICE | VIDÉO-SURVEILLANCE | MEUBLES



## VOTRE PARTENAIRE RÉGIONAL

DEPUIS 1986, NOUS METTONS NOTRE SAVOIR-FAIRE À VOTRE DISPOSITION AFIN DE VOUS GARANTIR LE MEILLEUR PRODUIT, LA MEILLEURE INSTALLATION ET LA MEILLEURE UTILISATION. NOS SERVICES ET CONSEILS SPÉCIALISÉS FERONT DE VOTRE PRODUIT, UN BIEN UNIQUE ET DÉSIRÉ.

Avry-Bourg 19, 1754 Avry  
info@amadeus-ag.ch  
www.amadeus-ag.ch

### Conseils spécialisés

Nous élaborons une solution sur mesure avec vous, ou conjointement avec votre architecte.

### Livraison, installation et maintenance

Nous garantissons une livraison et une installation professionnelle à votre domicile.

### Nos fournisseurs premium

Collaboration avec des fournisseurs inédits Swiss Handmade ou Made in Europe.

**Une banque pour tous.**

 **Banque Cantonale de Fribourg**  
simplement ouvert

## Une édition pluvieuse, mais toujours aussi chaleureuse !

Le 4 octobre dernier, alors que l'automne dévoilait ses premières couleurs, le conseil des parents, en partenariat avec le corps enseignant et la Commune, a orchestré la traditionnelle course à la courge, accompagnée de sa fameuse soupe. Malgré une météo capricieuse, cette édition a une fois de plus rencontré un franc succès, rassemblant pas moins de 355 convives pour le repas. Un immense merci à tous les participants et bénévoles qui ont contribué à faire de cet événement un moment mémorable !

Cette édition a été l'occasion pour les élèves de 7H de la classe de Diana Armand de se glisser dans la peau de journalistes. Ils ont pris le temps d'effectuer des interviews et d'avoir des retours sur cette soirée « tranquille » pour les spectateurs et « glaciale » pour les coureurs comme nous l'indiquent Shend, Anthony et Dani.

Voici ce que les élèves ont pensé de la course « sympa même si le temps était pluvieux ». Ils ont eu beaucoup de plaisir et sont fiers de leurs performances ! Les élèves figurant sur le podium ont été très prisés durant

les interviews. Jade relève « J'ai beaucoup aimé être sur le podium, car beaucoup de gens courraient plus vite que moi donc pour moi c'était incroyable ! » Si nous nous penchons sur le podium des garçons, Noah s'exprime « La première fois c'est beaucoup d'émotions ! » Amanda, elle, indique qu'elle était fatiguée mais qu'elle était très contente de courir avec ses camarades ! Alice se confie « courir n'est pas ma tasse de thé, donc la course n'est pas ma partie préférée de la soirée ! »

Les lots reçus sont grandement appréciés et la soupe de récompense est vivement attendue ! Les experts Owen, Samuel et Zoé affirment que celle-ci était délicieuse, surtout parce que la classe de 7Ha s'est occupée de couper les légumes. « La soupe était très bonne, même méga bonne, faite par les 7Ha. Avec le pain, ça la rendait encore meilleure ! »

Vivement l'année prochaine !

*Les élèves de 7Ha*





**1700 Fribourg**

**Rte de Bertigny 17**

**Tel. 026 429 08 20**

**Fax 026 429 08 22**

**SARINA**  
**cuisine+**  
swiss made

[www.sarina-cuisine.ch](http://www.sarina-cuisine.ch)

**300 m<sup>2</sup> d'exposition**

avec plus de 25 agencements de cuisines et salles de bains.

Rte de Fribourg 80  
1746 Prez-vers-Noréaz  
Tél. 026 401 20 83  
Fax 026 401 20 86

Heures d'ouverture  
Lu - Je: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 18h00  
Ve: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 17h00  
Soir et samedi: sur rendez-vous

# LA VIE DU VILLAGE

## LA VIE DU VILLAGE

### LA VIE DU VILLAGE

## 70 ans de mariage: un exemple d'amour durable

Le 9 septembre dernier, Colette et Jean-Marie Barras-Périsset ont célébré leurs noces de platine. Un bel exemple d'amour et de complicité qui traverse les décennies.

À 95 et 92 ans, ils ont marqué cet anniversaire fin septembre, entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Un concert privé offert par Clarisse Cerf, Jean-Marie Vonlanthen et Solange Berset, trois talentueux joueurs de cor des Alpes, a magnifié cette journée.

Jean-Marie Barras, ancien directeur de l'École normale de Fribourg (devenue la HEP), est aussi auteur de nombreuses publications en partie consultables sur son site [nervo.ch](http://nervo.ch). Très engagé à Avry, il fut conseiller communal de 1974 à 1982, dont quatre ans en tant que Syndic, et membre actif à la rédaction d'Avryzoom entre 2005 et 2014.

Colette Barras-Périsset, issue d'une grande famille, a enseigné dans plusieurs écoles ménagères après des études en économie familiale. Passionnée par sa famille, ses jardins, ses fleurs, la couture, la lecture, les mots croisés et le patchwork, elle a toujours placé ses proches au cœur de sa vie.

Félicitations aux deux amoureux pour leur remarquable parcours!

PB



## La société de jeunesse d'Avry prend un nouveau souffle



La société de jeunesse d'Avry joue un rôle clé dans la vie du village. Elle fait le lien entre la fin de l'école obligatoire et l'entrée dans la vie adulte, en offrant aux jeunes des moments de convivialité, d'amitié et diverses activités tout au long de l'année.

Après une période incertaine qui a fait craindre sa dissolution, la société repart de l'avant. Lors de l'assemblée générale du 30 novembre, un nouveau comité s'est formé sous la présidence de Lucas Vermeille, qui a accepté de relever le défi.

Le comité et les membres actifs invitent tous les jeunes à rejoindre cette nouvelle aventure. En attendant de pouvoir en dire plus dans une prochaine édition, Avryzoom donne la parole au président sortant.

PB

Pour certains, la jeunesse incarne la « belle époque ». Selon Google, la jeunesse correspond à la période de vie située entre l'enfance et la maturité. Quant à ChatGPT..., je suis peut-être trop vieux ou trop réservé pour me prononcer. Je pense que la jeunesse se définit de manière personnelle et chacun y fait ses propres expériences. Toutefois, pour un village, la jeunesse est une entité qui contribue à le faire vivre et à perdurer des traditions. À Avry, la société de jeunesse compte actuellement 11 membres actifs, 4 nouveaux arrivants surnommés « les bleus » et 4 membres passifs, soit un total de 19 personnes.

Chaque année, nous suivons une routine d'événements bien rodée. Tout commence par l'accordage des chants et la traditionnelle tournée du 1<sup>er</sup> mai. Puis, il y a la préparation du char et des costumes pour les Girons de Jeunesses, fin juin. Depuis quelques années maintenant, nous tenons notre éternel bar lors de la fête villageoise. Cette année, nous avons eu le plaisir de collaborer avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Avry-Rosé (ASPAR), qui s'est occupée du service des grillades. Ensuite, tous les deux ans, nous tenons un stand de boissons et grillades lors de la fête du 1<sup>er</sup> août. À la rentrée scolaire, nous servons des boissons pour la course à la courge. En décembre, nous participons à la St-Nicolas en servant du thé et du vin chaud pour les plus frileux. Enfin, nous clôturons l'année en beauté, en organisant une collecte en faveur des Cartons du Cœur.

Depuis quelques temps, nous avons également la chance d'être sollicités par le service d'animation villageoise qui nous confie régulièrement un service de boissons et/ou nourriture lors de leurs diverses activités. Cela nous permet de rencontrer les habitants, de rendre service au village et de nous faire une rentrée d'argent.



Cette année a été marquée par l'incertitude liée à l'absence d'un président pour l'année suivante, ce qui a semé le doute sur l'avenir de notre jeunesse. Cependant, après l'annonce de la possible fermeture de la société, Lucas Vermeille a pris l'initiative de reprendre le flambeau, et c'est tout à son honneur. Depuis, le comité actuel travaille sans relâche pour préparer le terrain pour le futur comité.

Je tiens à remercier chaleureusement le comité et tous les membres de la jeunesse qui, depuis le début

de l'année, accomplissent un travail exceptionnel et indispensable. Un remerciement tout particulier à Jean-Marc Meyer, Conseiller communal, qui, comme toujours, a su maintenir la relation entre la jeunesse et la Commune. Enfin, un grand merci à toutes les personnes qui nous ont soutenus et aidés tout au long de l'année.

Longue vie à notre jeunesse, et soyons-en fiers!

*Romain Sciboz, Président sortant*



# INFORMATIONS DIVERSES

## Mémento concernant la réduction des primes d'assurance-maladie 2025

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année citée en titre, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

### 1. Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

|                      | Célibataire/ Divorcé(e)<br>Veuf/ve) / Séparé(e) | Couple marié   |
|----------------------|---|----------------|
| Sans enfant à charge | CHF 37'000.--                                   | CHF 65'000.--  |
| 1 enfant à charge    | CHF 57'400.--                                   | CHF 79'000.--  |
| 2 enfants à charge   | CHF 71'400.--                                   | CHF 93'000.--  |
| 3 enfants à charge   | CHF 85'400.--                                   | CHF 107'000.-- |
| 4 enfants à charge   | CHF 99'400.--                                   | CHF 121'000.-- |
| 5 enfants à charge   | CHF 113'400.--                                  | CHF 135'000.-- |
| 6 enfants à charge   | CHF 127'400.--                                  | CHF 149'000.-- |

### 2. Calcul du revenu déterminant

#### 2.1. Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMal est donné par le revenu annuel net de l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg (code 4.910) de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans), auquel sont ajoutés :

##### 2.1.1. pour le contribuable salarié ou rentier

- les primes et cotisations d'assurance (codes 4.110 à 4.140)
- les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
- les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
- le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)

##### 2.1.2. pour le contribuable indépendant

- les primes caisse-maladie et accidents (code 4.110)
- les autres primes et cotisations (code 4.120)
- le rachat d'années d'assurance (2<sup>ème</sup> pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.140)
- les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
- les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
- le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)

## 2.2. Exception

N'ont pas droit à une réduction des primes à l'assurance-maladie les personnes ou les familles dont le revenu net (code 4.910) ou la fortune imposable (code 7.910) excèdent 150'000 francs de revenu ou 250'000 francs de fortune, et les personnes faisant l'objet d'une taxation fiscale d'office.

### 2.2.1. Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les personnes imposées à la source, le revenu déterminant correspond à 80 % du revenu brut soumis à l'impôt, augmenté du vingtième de la fortune imposable de l'année qui précède de deux ans celle pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année  $x - 2$  ans).

## 3. Quand et où faut-il présenter la demande ?

Le formulaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. **La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août de l'année citée en titre (La date de réception à la Caisse AVS fait foi en tant que date de dépôt de la demande).** La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

## 4. Début du droit à la réduction des primes

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

## 5. Que doit-on joindre à la formule de demande ?

Chaque demande doit être accompagnée des documents suivants :

- pour les personnes assujetties à l'impôt à la source, une attestation d'impôt à la source 2023 **délivrée par le Service cantonal des contributions (SCC)**;
- attestation d'études ou copie du contrat d'apprentissage pour les enfants à charge âgés de 19 à 25 ans;

## 6. Apprentis et étudiants

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

## 7. Sont dispensés de présenter une (nouvelle) demande

- Les autres assurés qui étaient déjà bénéficiaires d'une réduction de primes jusqu'à la fin de l'année précédente: leur droit pour l'année suivante sera examiné d'office par la Caisse cantonale de compensation AVS. Une nouvelle décision leur sera notifiée au début de la nouvelle année.
- Les personnes qui ont déjà présenté une demande au cours de l'année précédente et qui n'ont pas encore reçu de décision: leur droit pour l'année citée en titre sera également examiné d'office.
- Les rentiers AVS/AI qui reçoivent des prestations complémentaires.  
Les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI perçoivent un montant pouvant s'élever jusqu'au maximum de la prime effective de l'assurance obligatoire des soins LAMal facturée par l'assureur. Ce montant est versé directement à l'assureur-maladie lequel se charge de créditer l'ayant droit. Le secteur des prestations complémentaires communique automatiquement au secteur de la réduction des primes la liste des personnes bénéficiaires des prestations complémentaires.

## 8. Quelle est la réduction des primes ?

Pour 2025, la réduction est calculée en pour-cent de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins fixée par le Conseil d'Etat.

Ont droit à une réduction minimale de 1% les assurés qui ont un revenu déterminant de moins de 1.03% inférieur à la limite légale applicable;

Ont droit à une réduction maximale de 65% les assurés qui ont un revenu déterminant de 60.01% ou plus inférieur à la limite légale applicable.

Pour les taux intermédiaires à ceux indiqués ci-dessus, la table complète est consultable sur notre site internet à l'adresse ci-contre : <https://www.ecasfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/>

Pour les enfants à charge, dont les parents font partie du cercle des ayants droit défini à l'article 3 de l'ordonnance du Conseil d'Etat précitée, le taux de la réduction s'élève au minimum à 80% de la prime moyenne régionale ; et pour les jeunes adultes à charge en formation jusqu'à 25 ans, le taux de la réduction s'élève au minimum à 50% de la prime moyenne régionale.

La réduction ne peut toutefois pas dépasser 100% de la prime nette due par l'assuré pour l'assurance obligatoire des soins.

**Exemple :**

|                    |  |
|--------------------|--|
| Limite de revenu   | CHF 93'000.-- (couple marié + 2 enfants) |
| Revenu déterminant | CHF 62'000.-- (différence: - 31'000.--)  |

Le revenu déterminant est de 33.33% (31'000 divisé par 93'000 et multiplié par 100) inférieur à la limite applicable. Par conséquent, les parents ont droit à une réduction de primes de 35.71% et les enfants à une réduction de 80%.

### 8.1. La prime moyenne 2025 est fixée comme il suit

- Pour la région 1 (district de la Sarine):  
**CHF 558.-- par mois pour un adulte, CHF 412.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 132.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.**
- Pour la région 2 (districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère, du Lac, de la Singine et de la Veveyse):  
**CHF 510.-- par mois pour un adulte, CHF 382.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 120.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.**

## 9. Obligation de renseigner

La Caisse cantonale de compensation AVS doit être informée par le requérant ou son représentant légal de toute modification importante de sa situation personnelle.

Doivent en outre être annoncés sans délai :

- un changement de domicile;
- la naissance d'un enfant;
- tout changement d'état civil en produisant une pièce officielle ;
- le partenariat enregistré.

Les montants perçus sans droit doivent être restitués par le bénéficiaire ou ses héritiers.

## 9.1. Changements d'état civil

Les changements d'état civil qui surviennent au cours de l'année de subventionnement sont pris en considération à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante, sur la base de l'avis de taxation de la prochaine période fiscale correspondante, et sur le dépôt d'une nouvelle demande au moyen du formulaire officiel.

## 9.2. Changements économiques

Les changements économiques qui surviennent au cours de l'année de subventionnement ne sont pas pris immédiatement en considération. Seul l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans) est déterminant.

## 10. Décisions

Le droit à une réduction de primes est communiqué au requérant ou à son représentant légal par notification d'une décision formelle avec les moyens de droit.

Le montant de la réduction est versé directement à la caisse-maladie concernée, à charge pour elle de créditer l'ayant droit.

## 11. Changement de canton

Lorsque des assurés transfèrent leur domicile d'un canton dans un autre, le droit aux réductions des primes existe pour toute la durée de l'année civile selon le droit du canton dans lequel les assurés avaient leur domicile au 1<sup>er</sup> janvier.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Caisse cantonale de compensation AVS, Case postale, 1762 Givisiez.

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Hotline Français et Allemand | 026 426 77 00  |
| E-Mail                       | <a href="mailto:rpi@ecasfr.ch">rpi@ecasfr.ch</a>         |
| Site internet                | <a href="http://www.ecasfr.ch/rpi">www.ecasfr.ch/rpi</a> |

Ce mémento ne donne qu'un aperçu des dispositions en vigueur. Seul les dispositions légales font foi pour le règlement de cas individuels.

## Demande de réduction des primes pour l'année 2025

(Loi du 24.11.1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie)

L'Etat accorde aux assurés et aux familles de condition économique modeste des subsides destinés à la réduction des primes. La qualité d'ayant droit est examinée par nos soins dès que toutes les données sont complètes et toutes les pièces produites. C'est pourquoi nous vous prions de remplir la demande de manière complète (en caractère d'imprimerie) puis de la remettre à la Caisse cantonale de compensation AVS à Givisiez au plus tard jusqu'au 31 août 2025 (La date de réception à la Caisse AVS fait foi en tant que date de dépôt de la demande). La notice annexée vous renseignera sur la manière de remplir la demande. Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation AVS.

### 1. Requérent

Numéro AVS : \_\_\_\_\_ N° Chapitre fiscal : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_  
 Rue : \_\_\_\_\_ NPA/Localité : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_ Permis : \_\_\_\_\_  
 Etat civil : \_\_\_\_\_ Depuis le : \_\_\_\_\_  
 Tél. privé : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_  
 Caisse-maladie : \_\_\_\_\_  
 Domicilié dans le canton depuis le : \_\_\_\_\_  
 Profession / formation : \_\_\_\_\_  
 Etes-vous en formation ?  oui  non  
 Durée de la formation du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

### 2. Conjoint

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_ Permis \_\_\_\_\_  
 Numéro AVS : \_\_\_\_\_ Caisse maladie : \_\_\_\_\_

### 3. Enfants à charge jusqu'à 25 ans (jusqu'à et y compris l'année 2000)

| Nom | Prénom | Date de naissance | Numéro AVS | Caisse-maladie |
|-----|--------|-------------------|------------|----------------|
|     |        |                   |            |                |
|     |        |                   |            |                |
|     |        |                   |            |                |
|     |        |                   |            |                |
|     |        |                   |            |                |
|     |        |                   |            |                |
|     |        |                   |            |                |

Prière de joindre une attestation de formation (contrat d'apprentissage ou attestation d'études) pour les enfants dès la 19<sup>ème</sup> année.



# Marche à suivre

## relative à la demande de réduction des primes à l'assurance-maladie pour l'année 2025

### Principe

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes à l'assurance-maladie obligatoire en faveur des assurés de condition économique modeste. Le Conseil d'Etat veille à l'information du public et la Caisse cantonale de compensation AVS envoie aux ayants droit potentiels la formule de demande pour la réduction des primes.

### Début du droit à la réduction des primes

Le droit à la réduction naît **au plus tôt le 1er jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation AVS.** (Art. 7a Ordonnance du Conseil d'Etat du 08.11.2011)

### Dépôt de la demande

Le questionnaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et remis à la Caisse cantonale de compensation AVS **au plus tard jusqu'au 31 août 2025.** La requête doit être accompagnée des documents requis pour l'examen du droit. **La Caisse cantonale de compensation AVS n'entre pas en matière pour les demandes déposées après cette échéance.** Après examen de votre demande, vous recevrez de notre part une décision ou une correspondance.

### Document(s) requis

- Copie de l'attestation de l'impôt à la source 2023 **pour les personnes assujetties à l'impôt à la source;**
- copie de l'attestation d'études ou du contrat d'apprentissage pour les enfants **dès la 19<sup>ème</sup> année.**

### Paiement

Les parts de primes prises en charge par l'Etat sont versées directement à la caisse-maladie qui se charge d'en créditer l'ayant droit.

### Conditions requises pour présenter une demande de subsides pour la réduction des primes

#### Principalement :

- être affilié(e) auprès d'un assureur-maladie reconnu par l'Office fédéral de la santé public (OFSP) pour l'assurance-maladie obligatoire ;
- être domicilié(e) dans le canton de Fribourg **au 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

#### Remarque :

- les personnes (Suisses ou Etrangers) arrivant dans le Canton de Fribourg dans le courant de l'année 2025 **depuis l'étranger** ont également la possibilité de présenter une demande de subsides pour la réduction des primes à l'assurance-maladie;

Tous les assurés de condition économique modeste dont le revenu déterminant **n'atteint pas** les limites de revenu fixées par le conseil d'Etat.

### Personnes de moins de 25 ans révolus en formation (Etudiant et/ou Apprentis)

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

### Obligation de renseigner

Les changements d'état civil (mariage, enregistrement d'un partenariat, séparation, divorce, décès) doivent être annoncé **immédiatement, par écrit et sur présentation d'une pièce justificative.** La naissance d'un enfant doit également être annoncé sur présentation de la police d'assurance-maladie et de l'acte de naissance.

### Restitution

L'article 20 de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LALAMal) stipule que lorsque la réduction a été accordée sans droit, le montant correspondant à celle-ci doit être restitué par le bénéficiaire ou ses héritiers, sous réserve d'une remise. La prescription est de cinq ans à compter de la date du versement.

### Avez-vous encore des questions ?

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la caisse cantonale de compensation AVS ou sur notre site internet [www.ecasfr.ch/rpi](http://www.ecasfr.ch/rpi) ou par e-mail : [rpi@ecasfr.ch](mailto:rpi@ecasfr.ch).

# CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

**Vous travaillez  
ENCORE**

**ils travaillent  
DÉJÀ...**



- Simulez une **PRÉSENCE!**
- Allumez une **LUMIÈRE AVEC MINUTERIE!**
- Signalez tout **COMPORTEMENT SUSPECT** au **117!**

policefr.ch



# Puériculture et consultations parents-enfants

Puériculture et consultations parents-enfants

## Ateliers-échanges petite enfance

Janvier à juin **2025**

Gratuit | Enfants bienvenus | Inscription obligatoire

Croix-Rouge fribourgeoise  
Freiburgisches Rotes Kreuz  
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



### Lieux et dates

|  |  |   |
|--|--|---|
| Centre de puériculture de la <b>Gruyère</b><br>Rue de la Sionge 67<br>1630 Bulle | Centre de puériculture de la <b>Sarine-Campagne</b><br>Avry-Bourg 2<br>1754 Avry | Centre de puériculture de la <b>Broye</b><br>Rue St-Laurent 5<br>1470 Estavayer |
|--|--|---|

### Thèmes | 1<sup>er</sup> semestre 2025

#### Joie, frustration, peur & colère

Comment accompagner mon enfant au quotidien.

En collaboration avec Education Familiale.

Pour parents et enfants de 1 à 4 ans

#### Initiation au massage de bébé

Découvrons des mouvements qui mènent à la détente et qui renforcent le lien d'attachement. (Amener deux linges de bain)

En collaboration avec une instructrice en massage bébé.

Pour parents et bébés de 0 à 1 an

#### Yoga parent-enfant

Postures vitalisantes, détente profonde et respirations calmantes... les outils pour le bien-être de toute la famille.

En collaboration avec YOGA So-Ham

Pour parents et enfants de 2 à 4 ans

#### Intimité et propreté

Découverte de son corps et apprentissage de la propreté.

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

#### 1-2-3... Ecole!

Comment aider mon enfant à préparer son entrée en 1H?

En collaboration avec EcolePlus

Pour parents et enfants de 3 à 4 ans

#### C'est grave Docteur?

Que faire et comment réagir quand mon enfant est malade ou blessé?

En collaboration avec des pédiatres de PediaBulle

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

### JANVIER

|                                |                                     |                                     |
|--------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Judi 9</b><br>De 9h30 à 11h | <b>Mercredi 15</b><br>De 9h30 à 11h | <b>Vendredi 17</b><br>De 9h30 à 11h |
|--------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|

### FÉVRIER

|                                    |                                 |                                    |
|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| <b>Vendredi 7</b><br>De 9h30 à 11h | <b>Mardi 4</b><br>De 9h30 à 11h | <b>Mercredi 5</b><br>De 9h30 à 11h |
|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|

### MARS

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>Mardi 18</b><br>De 8h30 à 9h30<br>ou de 10h à 11h | <b>Lundi 24</b><br>De 8h30 à 9h30<br>ou de 10h à 11h | <b>Judi 13</b><br>De 8h30 à 9h30<br>ou de 10h à 11h |
|--|--|---|

### AVRIL

|                                 |                                    |                                    |
|---------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Mardi 1</b><br>De 9h30 à 11h | <b>Vendredi 4</b><br>De 9h30 à 11h | <b>Mercredi 2</b><br>De 9h30 à 11h |
|---------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|

### MAI

|                                     |                                 |                                  |
|-------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| <b>Mercredi 14</b><br>De 9h30 à 11h | <b>Judi 15</b><br>De 9h30 à 11h | <b>Lundi 26</b><br>De 9h30 à 11h |
|-------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|

### JUIN

|                                  |                                     |                                  |
|----------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Lundi 16</b><br>De 9h30 à 11h | <b>Vendredi 13</b><br>De 9h30 à 11h | <b>Mardi 24</b><br>De 9h30 à 11h |
|----------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|



**Permanence petite-enfance à l'Espace Famille à Bulle (Rte de la Pâla 137a).**

Les 14.01.25 / 11.02.25 / 11.3.25 / 8.4.25 / 13.5.25 / 10.6.25

Nos ateliers-échanges sont un lieu de rencontre entre parents et sont co-animés par des infirmières-puéricultrices et des experts du domaine.

puericulture@croix-rouge-fr.ch  
026 347 38 83

**CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2025**  
**PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS**

**District de Sarine-Campagne**

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

| Lieu             | Adresse  | Dates et fréquence                                       |                |                           |
|------------------|--|--|----------------|---------------------------|
| <b>Autigny</b>   | Halle polyvalente<br>Rte de Chénens 12<br>salle annexe             | <b>Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, l'après-midi</b> |                |                           |
|                  |  | 15 janvier   | 19 février     | 19 mars                   |
|                  |  | 16 avril   | 21 mai         | 18 juin                   |
|                  |  | pas de consultation                                      | 20 août        | 17 septembre              |
|                  |  | 15 octobre   | 19 novembre    | 17 décembre               |
| <b>Avry</b>      | Centre de puériculture<br>Avry-Bourg 2<br>rez-de-chaussée          | <b>A la demande, matin et après-midi</b>                 |                |                           |
| <b>Belfaux</b>   | Bâtiment de la paroisse<br>Rte de l'Eglise 1<br>rez-de-chaussée    | <b>Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, l'après-midi</b>    |                |                           |
|                  |  | 9 janvier  | 13 février     | 13 mars                   |
|                  |  | 10 avril   | 8 mai          | 12 juin                   |
|                  |  | 10 juillet   | 21 août (3ème) | 11 septembre              |
|                  |  | 9 octobre  | 13 novembre    | 11 décembre               |
| <b>Farvagny</b>  | Bâtiment de la paroisse<br>Impasse du Château 3<br>rez-de-chaussée | <b>Le 1<sup>er</sup> lundi du mois, le matin</b>         |                |                           |
|                  |  | 6 janvier  | 3 février      | 10 mars (2ème)            |
|                  |  | 7 avril  | 5 mai          | 2 juin                    |
|                  |  | 7 juillet  | 4 août         | 1 <sup>er</sup> septembre |
|                  |  | 6 octobre  | 3 novembre     | 1 <sup>er</sup> décembre  |
| <b>Le Mouret</b> | Rte d'Oberried 6<br>Salle de logopédie<br>Sous la Halle de gym     | <b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>    |                |                           |
|                  |  | 27 janvier   | 24 février     | 24 mars                   |
|                  |  | 28 avril   | 26 mai         | 23 juin                   |
|                  |  | 28 juillet   | 25 août        | 22 septembre              |
|                  |  | 27 octobre   | 24 novembre    | 22 décembre               |

**Centre de puériculture  
de Sarine-Campagne**

Avry-Bourg 2  
1754 Avry  
rez-de-chaussée



**Plus d'informations ?**

**Tél. 026/347.38.83**

## Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts!

**PRO  
SENECTUTE**

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous!

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux? Pas de soucis! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu **du 3 février 2025 au 30 avril 2025**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 20 janvier 2025 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessous).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg - Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)

# Ludothèque Schtroumpf de Neyruz et environs



**Ludothèque  
Schtroumpf**  
DE NEYRUZ ET ENVIRONS  
DEPUIS 1986

## Horaires

mercredi de 15h00 à 17h00

samedi de 9h00 à 11h00

vacances scolaires

ouvert samedi

vacances Noël/Nouvel An

fermé

jeux de société, véhicules,  
jeux d'intérieur, jeux 1<sup>er</sup> âge,  
caisses anniversaire, puzzles,  
jeux d'extérieur, Playmobil ...

## Plus de 1200 jeux

Catalogue en ligne

[ludo-neyruz.ch/  
webludo/pages/  
jeux.php](http://ludo-neyruz.ch/webludo/pages/jeux.php)

## Location pour 4 semaines

Abonnement famille annuel

CHF 40.00 pour 4 jeux

Location sans abonnement

CHF 3.00 + de CHF 1.00 à CHF 3.00 par jeu

## Devenir ludothécaire ?

Envie de nous rejoindre au service des familles de la région ?

Vous disposez d'un mercredi après-midi 15h00-17h00

ou d'un samedi matin 9h00-11h00

au moins 1 fois par mois.

Vous aimez le contact et désirez travailler avec

des collègues sympathiques et motivé(e)s.

Vous acceptez de faire un travail utile, varié et bénévole.

Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Renseignements : [ludo.neyruz@bluewin.ch](mailto:ludo.neyruz@bluewin.ch)

Ludothèque Schtroumpf de Neyruz et environs

Rte d'Onnens 5

1740 Neyruz

[ludo.neyruz@bluewin.ch](mailto:ludo.neyruz@bluewin.ch)

[ludo-neyruz.ch](http://ludo-neyruz.ch)

# Bibliothèque régionale d'Avry

## Horaires

Mardi 15h-18h  
Mercredi 15h-19h30  
Jeudi 15h-18h  
Vendredi 15h-18h  
Samedi 9h-12h

8 documents  
pour un prêt  
de 1 mois

Plus de  
23'000  
documents

## Prix

Jusqu'à 16 ans :  
gratuit  
Apprentis/étudiants :  
15.-  
Adultes :  
30.-

Romans  
Large vision

## Animations

gratuites

Né pour lire  
Heures du conte  
Ateliers créatifs  
Jeux vidéo et de société  
Clubs de lecture  
...

Plus d'infos sur  
[bra.avry.ch](http://bra.avry.ch)



Bibliothèque régionale d'Avry  
CO Sarine-Ouest | Route de Matran 24, 1754 Avry-sur-Matran  
biblio@avry.ch | 026 470 21 42



# Bibliothèque régionale d'Avry

## ●●●● Agenda des prochaines animations

### Décembre .....

|             |           |                        |
|-------------|-----------|------------------------|
| Mercredi 4  | 14h-15h   | Heure du conte         |
| Mercredi 11 | 16h-17h30 | Atelier cartes de Noël |
| Mercredi 18 | 10h-11h   | Né pour lire           |

### Janvier .....

|             |             |                                  |
|-------------|-------------|----------------------------------|
| Vendredi 17 | 16h15-18h15 | Tournoi de jeux vidéo pour le CO |
| Mercredi 22 | 10h-11h     | Né pour lire                     |
| Vendredi 24 | 16h45-17h30 | Club de lecture 9-12 ans         |
| Samedi 25   | 10h-11h30   | Atelier marque-pages             |
| Mercredi 29 | 14h-15h     | Atelier philo                    |

### Février .....

|             |             |                                      |
|-------------|-------------|--------------------------------------|
| Samedi 1    | 9h-11h      | Découverte de jeux vidéo avec Noetic |
| Samedi 1    | 10h-11h     | Conférence de Noetic                 |
| Mercredi 5  | 14h-15h     | Heure du conte                       |
| Mercredi 12 | 14h-15h     | CréArtistes                          |
| Mercredi 19 | 10h-11h     | Né pour lire                         |
| Vendredi 21 | 16h45-17h30 | Club de lecture 9-12 ans             |
| Mercredi 26 | 18h-19h     | Soirée coups de coeur                |

### Mars .....

|             |         |               |
|-------------|---------|---------------|
| Mercredi 19 | 14h-15h | Atelier philo |
| Vendredi 28 | 15h-18h | BiblioWeekend |
| Samedi 29   | 9h-14h  | BiblioWeekend |

**Plus d'infos sur**  
**[bra.avry.ch](http://bra.avry.ch)**



### Coup de projecteur

Samedi 1<sup>er</sup> février :  
Conférence de Noetic sur  
« Les jeux vidéo, les réseaux sociaux  
et l'hyperconnectivité : Comment gérer  
en tant que parents »



# COURS D'INITIATION À LA MUSIQUE

Intéressé(e) ? alors ce qui suit est pour toi.

La **fanfare « L'Avenir d'Avry-Matran »** organise dès l'automne, un cours d'initiation à la musique (solfège) pour tous. Les leçons sont données de façon ludique.

Le prix de ce cours est de **Fr. 250.- par année.**

Si par la suite, tu décides de pratiquer un instrument dans la fanfare (cuivre ou percussion), **ce montant sera remboursé.**

Les horaires sont faits en fonction du nombre d'inscriptions.

Encore plus intéressé(e) ?

### Inscriptions et renseignements

#### Responsable de l'école de musique

Ilona Bulliard – 078 664 47 21

avenir.avry.matran@gmail.com



Visitez notre site internet !



# École de Chant de Sarine-Ouest

3 groupes d'âge

Technique vocale

Lucile et Jean-Louis

Concerts et prestations

**Eveil: 1-2H - Les Tournesols: 3-5H, direction Lucile Dessibourg**

**Le chœur des jeunes de Sarine-Ouest: 6H et plus, direction Jean-Louis Raemy**

**Répétitions: Tous les jeudis, sauf vacances scolaires, à la salle paroissiale d'Onnens.**

**Informations et inscriptions:**

<https://ecoledechant-sarine-ouest.ch>

**Il n'est pas encore trop tard pour nous rejoindre**



**Ayez du flair,  
offrez du FIFF!**

Abonnements et billets à prix  
réduit jusqu'au 31 décembre 2024.

Infos & billetterie:

**fiff.ch**

**39**  
**fiff**

FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
DU FILM  
DE FRIBOURG  
21 - 30.03.2025

# AVRY-EVENTS

## AVRY-EVENTS

### AVRY-EVENTS

Ce tableau a pour but de recenser les événements dans la commune d'Avry mais également ceux impliquant la participation d'une société d'Avry. Si vous faites partie d'une société d'Avry et que vous souhaitez faire part d'un événement futur, vous pouvez vous adresser à la rédaction d'Avryzoom en écrivant à cette adresse : [pamela.berchier@avry.ch](mailto:pamela.berchier@avry.ch).

| Événement   | Organisateur            | Lieu   | Date       |
|---|-------------------------|--|------------|
| Concert de l'Épiphanie et goûter des rois             | Commission d'animation  | Chapelle et salle multifonction                                | 05.01.2025 |
| Repair Café   | Comité Repair Café Avry | Centre d'animation de 14h à 18h                                | 22.02.2024 |
| Fête de Pâques  | Service d'animation     | Centre d'animation de 9h à 13h                                 | 12.04.2024 |
| Fête de lancement du programme du Service d'animation | Service d'animation     | Extérieur du centre d'animation de 18h à 21h                   | 29.08.2025 |
| Repair Café   | Comité Repair Café Avry | Centre d'animation de 14h à 18h                                | 30.08.2025 |
| Halloween   | Service d'animation     | Parcours entre le bâtiment 68 et l'école primaire de 19h à 21h | 31.10.2025 |

# SOCIÉTÉS

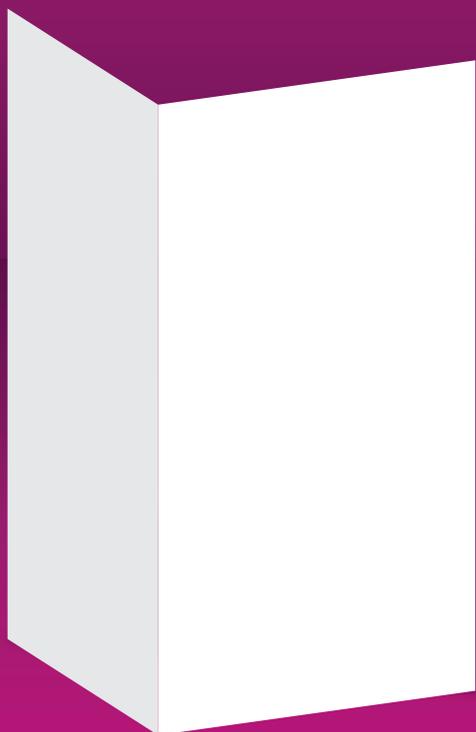
## SOCIÉTÉS

### SOCIÉTÉS

| Société                               | Contact  | Téléphone / Mail                             |
|---------------------------------------|--|--|
| Au Chœur d'Avry-Matran                | Eliane Voisard<br>Rte de la Maison Neuve 23, 1753 Matran                           | 079 340 69 38                                |
| B.C.A. Badminton<br>Multi-sports      | Morgane Juvet<br>Rte du Pré d'Avau 1, 1727 Magnedens                               | 079 331 59 55<br>morgane.juvet@bluewin.ch    |
| Club Athlétique de Rosé               | Thomas Bühler<br>Mathias Blaise  | 079 548 27 49<br>078 798 80 65               |
| Club de Taekwon-Do ITF                | Sanzio Ambrosini<br>Les Biolettes 46, 1772 Grolley                                 | 076 385 42 49                                |
| Club de Tennis de Table               | Julien Vipret<br>Imp. de l'Otierdo 8, 1754 Avry-sur-Matran                         | 079 713 22 68                                |
| F.C. Piamont                          | Vincent Stulz<br>Imp. du Lavau 7, 1772 Ponthaux                                    | 079 240 46 56                                |
| Fit-Bike                              | fitbike-avry@outlook.com   | fitbike-avry@outlook.com                     |
| F.S.G. Gym-Dames et pilates           | Denise Sapin<br>Imp. des Agges 23, 1754 Avry-sur-Matran                            | 079 279 91 65                                |
| Gymnastique des Aînés                 | Barbara Brügger<br>Pro Senectute Fribourg<br>Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg | 026 347 12 40                                |
| Les Amis du Petit Calibre             | Fabien Broillet<br>Rte du Niremunt 57, 1623 Semsales                               | 079 209 69 40                                |
| Société de Jeunesse                   | Lucas Vermeille<br>Rte de Seedorf 32, 1754 Avry-sur-Matran                         | 079 815 13 48<br>lucas.vermeille@htomail.com |
| Société de Musique<br><i>L'Avenir</i> | Christian Mauron<br>En Plan 8, 1733 Treyvaux                                       | 026 413 15 09                                |
| Société de Tir à air comprimé         | André Claude Cotting<br>Rte de l'Otierdo 37, 1754 Avry-sur-Matran                  | 026 470 02 80                                |
| Unihockey                             | Joe Piller<br>Ch. de la Chapelle 6, 1772 Nierlet-les-Bois                          | 079 150 52 69                                |

Retrouvez sur notre site internet [www.avry.ch](http://www.avry.ch), sous la rubrique memento, les horaires et les lieux d'activités que proposent les sociétés locales (culturelles, sportives et de loisirs).

Laissez le papier  
raconter votre  
histoire.



*Votre contact privilégié pour l'impression  
de vos plus belles histoires.*

**media f imprimerie SA**  
026 919 88 44

[imprimerie@media-f.ch](mailto:imprimerie@media-f.ch)  
[imprimerie.media-f.ch](http://imprimerie.media-f.ch)

**media f**

imprimerie |

# LES CARTES CADEAUX D'AVRY CENTRE



**avrycentre**  
tout... pour tous!

**OFFREZ LE CADEAU IDÉAL,  
VALABLE DANS PLUS  
DE 40 ENSEIGNES !**



Plus d'infos sur [www.avrycentre.ch](http://www.avrycentre.ch)